

Financité

Concilier finance et citoyenneté **magazine**

NUMÉRO 17
TRIMESTRIEL

MARS 2010

UNE PUBLICATION
DU RÉSEAU
FINANCEMENT
ALTERNATIF

BUREAU DE DÉPÔT:
6000 CHARLEROI

■ Finance 2.0 Où va l'argent?

AUJOURD'HUI:

Payer avec son GSM, p.4-5

Investir dans le Sud en un clic, p.6-7

Emprunter sans les banques, p.6-7

ET DEMAIN?

Exclus du net =
exclus bancaires, p.4-5

Les actionnaires
contre les dictatures, p.8-9

■ Pour une autre finance

Mondialiser les droits sociaux, p.10-11

FINANCité lance
les groupes locaux! p.12-13



Cherchez l'erreur!

Printemps 2008, des hommes et des femmes, par dizaine de milliers, crient leur désespoir dans les rues des villes africaines et asiatiques car ils ne peuvent plus manger à leur faim: le prix des aliments s'envole, une augmentation largement exacerbée par les spéculateurs qui y voient une source d'enrichissement rapide. Le temps des charognards.

BERNARD BAYOT,
directeur du Réseau Financement Alternatif

Avant cela, aux Américains qui voulaient acheter une maison, on accordait des prêts qu'ils n'étaient pas en capacité de rembourser et, avec empressement, on vendait ceux-ci sur les marchés avec les risques évidents qu'ils représentaient. Quand ces risques se sont réalisés, les marchés se sont effondrés et un grand nombre de travailleurs américains qui y avaient placé leurs économies pour s'assurer une pension décente ont vu celles-ci s'envoler. Les emprunteurs ont perdu leur maison. Les institutions financières, de leur côté, chancelèrent les unes après les autres; certaines, et non des moindres, s'écroulèrent. Les pouvoirs publics, c'est-à-dire les citoyens, ont alors injecté, sous diverses formes, de grosses sommes d'argent pour sauver les apprentis sorciers. Ainsi la dette privée que le secteur financier ne pouvait plus assumer est devenue une dette publique.

Les États ont emprunté pour sauver les banques et faire face à la crise économique et sociale que celles-ci ont généré. Et, aujourd'hui, les spéculateurs sont au rendez-vous pour attaquer ceux d'entre eux qui constituent les proies les plus faibles, augmentant leur difficulté à trouver des capitaux à bon marché et ainsi leur vulnérabilité. C'est peu dire que le monde financier n'a pas la reconnaissance du ventre...

Combien le sauvetage des banques privées a-t-il exactement coûté aux citoyens? Il est encore trop tôt pour le dire mais, comme le rappelle Marco Van Hees dans son dernier livre (Banques qui pillent, banques qui pleurent, éditions Aden, 2010), la Caisse générale d'épargne et de retraite a, quant à elle, assuré une fonction d'intérêt général indéniable en Belgique jusqu'à la fin des années nonante sans peser le moins du monde sur les caisses de l'État. Depuis lors, l'exclusion financière fait des ravages de plus en plus importants, au rythme de la baisse du pouvoir d'achat de nos populations et des politiques des institutions financières axées davantage sur la maximisation d'un profit immédiat que sur une offre de services adaptés à la population. Des institutions financières privées qui coûtent plus cher à la collectivité que les bonnes vieilles banques d'intérêt général, en dépit du fait qu'elles offrent un service qui s'éloigne pourtant de cet intérêt général? Cherchez l'erreur!

Quelles conclusions tirer de ces errements des banques privées, si ce n'est la nécessité de remettre l'inclusion, qui devrait être leur cœur de métier, à l'agenda des financiers? Pour y parvenir, des gardes-fous doivent être placés, qui évitent que ceux-ci se fourvoient dans des méandres particulièrement dangereux et coûteux pour la collectivité et, singulièrement, pour les plus démunis d'entre nous. Ils consistent dans l'interdiction d'un certain nombre de comportements particulièrement destructeurs de l'intérêt général et dans la promotion d'institutions financières qui, au contraire, font leur finalité de celui-ci.

Change de banque!

Aux États-Unis, une campagne d'opinion orchestrée sur le site <http://moveyour-money.info> invite les citoyens à changer de banque pour manifester leur mécontentement par rapport aux agissements des leaders du marché qui ont provoqué la crise financière. "Moveyourmoney" présente des témoignages et invite les volontaires à adhérer à un *credit union*⁽¹⁾ ou préférer une banque impliquée dans le développement économique local.

1. Les *credit unions* sont des institutions financières coopératives dont les membres peuvent notamment obtenir des prêts à faible intérêt et déposer leurs économies.



Acheter son logement moins cher

Se loger à Bruxelles est de plus en plus difficile pour ne pas dire impossible pour les personnes à bas revenus. Des collectifs et associations réfléchissent ou mettent en place des solutions alternatives qui permettraient aux moins nantis d'accéder au logement. Récemment, le Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat (RBDH) a organisé un colloque sur le thème du logement coopératif: le locataire ou le propriétaire selon les cas, achète des parts de la coopérative, elle-même propriétaire du bâtiment. Les coûts liés aux parties communes du logement sont ainsi répartis entre les actionnaires. D'autres solutions telles que des «mutualités foncières de quartier» sont également envisagées. Dans ce cas, le sol appartient à la coopérative tandis que l'acheteur n'est propriétaire que du bâti. L'accès à la propriété peut dès lors se faire pour un coût nettement inférieur aux solutions classiques.

Les actes du colloque «Le logement coopératif: une nouvelle vie» sont publiés dans le numéro 37 d'Article 23», la revue du RBDH (www.rbdh-bbrow.be/IMG/pdf/article_23_37_BD.pdf)



5000 entreprises wallonnes sociales

L'observatoire de l'économie sociale wallonne a publié en février dernier les chiffres du secteur de l'économie sociale. L'observatoire a dénombré près de 5000 entreprises en Wallonie exerçant principalement des activités liées à la santé et à l'action sociale et les services aux entreprises. Dans une moindre mesure, on y retrouve la construction, le commerce, le transport, l'horeca, la finance, l'immobilier, la culture ou le sport. Ce travail statistique donne une idée du secteur mais est loin d'être exhaustif. En Belgique, il existe un décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale qui définit les entreprises d'économie sociale: finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit, autonomie de gestion, processus de décision démocratique et primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. En réalité, nombre d'entreprises font de l'économie sociale sans le savoir.

Plus d'infos sur le site de l'observatoire transfrontalier de l'économie sociale:

www.observatoire-ess.eu

Déductibilité fiscale pour l'investissement dans le microcrédit

Depuis ce 1er janvier 2010, la loi offrant une réduction d'impôt aux particuliers investissant dans le microcrédit est d'application. Concrètement, elle permet à quiconque prenant des parts dans un fonds agréé de développement pour la microfinance de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 5% des versements réalisés. Cette réduction d'impôt est plafonnée à 290 € par an.

ATTAC au FMI

L'Association pour une taxation sur les transactions financières pour l'aide aux citoyens (ATTAC) est une des associations à avoir été récemment reçue par le FMI (fonds monétaire international). Trois spécialistes⁽¹⁾ ont montré à l'organisation internationale l'urgence de mettre fin à la spéculation financière en combinant des mesures de régulation, un contrôle strict par les autorités publiques de l'activité des banques, et la création d'une taxe sur toutes les transactions financières, inexistante pour l'instant en Europe. D'après ces experts, cette taxe permettrait d'empêcher la formation de nouvelles bulles spéculatives et de générer des recettes, d'environ 300 milliards de dollars pour une taxe minimale de 0,01% et de 900 milliards si la taxe est portée à 0,1%.

Le FMI a été chargé par le G20 de rédiger des propositions pour mieux réguler le système financier. Reste à savoir si les recommandations d'ATTAC seront incluses dans le rapport que l'institution remettra lors du sommet du G20 en juin prochain à Toronto.

1. Bruno Jetin, membre d'ATTAC France et de l'Université Paris-Nord, Rodney Schmidt, du North-South Institute (Canada) et Stephen Schulmeister de l'Université de Vienne.

La centrale positive de crédit en question

De plus en plus de personnes ont des difficultés à rembourser leurs crédits. Le nombre de contrats de crédit a encore augmenté (+ 3,2 % en 2009) et le nombre de défaillances qui y sont liées - en baisse jusqu'en 2007 a quadruplé entre 2008 et 2009, passant de 4 181 à 16 539.

Jusqu'à présent, les difficultés de remboursement concernaient principalement les ouvertures de crédits (ces fameuses ouvertures de lignes de crédit «vendues» dans les grands magasins par exemple). En 2009 et pour la première fois, elles concernent également les crédits à tempérament et les crédits hypothécaires. En clair, 2 381 personnes risquent pour l'heure de perdre leur foyer.

Autre chiffre révélateur: 15 900 nouvelles demandes de règlement collectif de dettes ont été acceptées en 2009 par les tribunaux, soit 23 % de plus qu'en 2008!

Depuis la mise en place de la centrale positive des crédits, les prêteurs ont l'obligation de vérifier le nombre et les montants des crédits déjà accordés aux nouveaux emprunteurs. Visiblement, cette «photographie» de la situation financière d'un ménage à un moment donné, n'est pas un barrage imparable contre les risques financiers...



Économies d'énergie: la Wallonie réoriente ses primes

Les nouvelles primes de la Région wallonne pour les économies d'énergie font la part belle à l'auto-isolation et privilégient les bas revenus. Comme le souligne l'organisation Nature et Progrès, les primes octroyées au photovoltaïque jusqu'en 2010 étaient, «nonobstant la qualité intrinsèque de cette source d'énergie, totalement disproportionnées par rapport à celles qui étaient prévues pour la simple isolation des bâtiments». De plus, dans une logique de réduction des coûts, cette organisation se réjouit de voir les nouvelles primes «encourager l'auto-

construction, au moins partielle, notamment dans la pose d'isolants qui ne demandent pas de qualification particulière et qui ont, par contre, un impact important sur les moyens à investir». Enfin, le niveau des revenus est désormais pris en compte dans l'octroi des primes aux demandeurs. Ainsi, les personnes aux revenus limités sont mieux soutenues pour investir... Dans la réduction de leurs dépenses!

Ces nouvelles primes entreront en vigueur le 1er mai 2010.

Plus d'infos: <http://energie.wallonie.be>



Education financière: oui mais laquelle?

L'éducation des citoyens aux matières financières relève de la responsabilité des pouvoirs publics et de la société civile, non des professionnels de la finance. Evidemment, ceux-ci ont leur avis sur la question. Ainsi FEBELFIN, la fédération belge des entreprises financières, a publié début mars 2010 les résultats d'une enquête sur les connaissances financières des Belges qui nous classe juste au-dessus de la moyenne européenne (5,5/10). «Peut mieux faire», constate FEBELFIN qui regrette que les jeunes Belges en sachent moins que les jeunes Néerlandais sur les produits dérivés. Question de priorité, pourrait-on leur répondre! Il importe en effet que l'éducation permette non seulement aux jeunes et aux moins jeunes de mieux comprendre les produits et services fournis par le secteur financier, mais également que ceux-ci s'approprient les clés d'une finance responsable et solidaire, que celle-ci passe par la banque ou par d'autres formes de placement. L'objectif étant in fine de soutenir une économie au service des humains comme de la planète.

La crise profite à l'éthique

Triodos Banque est une banque éthique. L'argent déposé sur ses comptes est utilisé pour octroyer des crédits à des secteurs durables tels que les énergies renouvelables, l'économie sociale, les maisons de repos, la culture, la filière bio, les maisons médicales ou encore la construction durable. En 2009, Triodos a connu une croissance record dans toutes ses filiales (Espagne, Royaume Uni, Belgique et Pays-Bas). Cette augmentation se marque à tous niveaux. En Belgique, les dépôts de la clientèle et le nombre de ses clients ont augmenté respectivement de 24 et de 22 %.

Aujourd'hui, Triodos Belgique compte 37 800 clients. Pour l'instant, la banque ne propose aux particuliers que des comptes d'épargne et pas encore de comptes à vue. Mais cette situation devrait changer. En 2008, Olivier Marquet, directeur de Triodos Belgique rappelait qu'il attendait d'avoir 45 000 clients pour envisager la possibilité d'offrir à ses clients un compte à vue. Plus que quelques fois dormir donc...

Banque Triodos

FINANCité Magazine est une publication du RESEAU FINANCEMENT ALTERNATIF. Edité à 100 000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance solidaire à un public le plus large possible.

Il est réalisé grâce au soutien de la Région wallonne

Rédaction et abonnement: Chaussée d'Alseberg 303-309 - 1190 Bruxelles
Tél: 02 / 340 08 60 - Fax: 02 / 706 49 06 - www.financeite.be

Pour vous abonner à FINANCité Magazine, il suffit de verser 10 € sur le compte 001-1010631-64 (4 n° par an)

Pour vous abonner au Cahier FINANCité, il suffit de verser 35 € sur le compte 001-1010631-64 (4 n° par an)

Editeur responsable: Bernard Bayot

Ont collaboré à ce numéro: Antoine Attout, Bernard Bayot, Antoinette Brouyaux, Annika Cayrol, Aurélie Dagneaux, Lise Disneur, Marco Van Hees, Olivier Jérusalmy, Jean-Denis Kestermans, Nathalie Lemaire, Didier Van Der Meer, Pol De Mesmaeker, Laurence Roland.

Graphisme et mise en page: Louise Laurent (www.louiselaurent.be)

Illustration: Vincent Rif (www.vincentrif.com)

Impression: Imprimerie Rémy Roto (www.remyroto.be)

Le Réseau Financement Alternatif est une association de promotion et de recherche sur la finance responsable et solidaire. Il est formé de plus de 90 membres associatifs dont la liste peut être consultée sur www.financeite.be, rubrique recherche/membres RFA.

W
RÉGION WALLONNE

La Libre BELGIQUE

DOSSIER FINANCE 2.0

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) ont depuis longtemps envahi tous les domaines de la vie, tant publique que privée. La finance n'a pas échappé à cette règle. La finance solidaire non plus.

Cette modification a des avantages. Côté pile, internet et tous ses nouveaux développements ont permis de recréer sur la Toile des communautés d'individus qui s'étaient défaites dans la vie réelle. Désormais, on peut régler ses comptes depuis son salon, la banque devient nomade et, grâce au mobile banking, des personnes habitant les régions les plus reculées peuvent avoir accès à un compte en banque. Depuis son salon toujours, on peut permettre à un homme de créer son entreprise à l'autre bout du monde, ou prêter son surplus d'économie à son voisin sans passer par la banque. Côté face aussi, investir, épargner ou simplement gérer au jour le jour son argent n'est plus à la portée de tous et les exclus informatiques seront bientôt des exclus financiers...



LE DOSSIER FINANcité

Fichus automates!

Faire le pas technologique a un prix : celui du sourire de la banquière!

En bref

- Pas de révolution sans fracture... numérique
- Profil des exclus bancaires
- Une banque nomade aux Pays-Bas

ANTOINETTE BROUYAUX

Question de génération surtout, mais aussi d'état d'esprit, de formation ou d'expérience... Tout le monde n'est pas égal devant la machine.

L'inégalité d'accès à l'univers informatique n'est pas toujours vécue comme un problème. Tout comme certains se passent aisément de télévision ou de voiture, d'autres protègent volontairement leur cadre de vie de l'interconnexion constante avec le monde extérieur.

Pour pouvoir gérer ses finances, par contre,

il devient de plus en plus nécessaire d'entrer dans l'univers numérique. Celui-ci se présente concrètement de deux façons : le guichet automatique, désormais l'intermédiaire «obligé», exception faite des personnes âgées que les grandes banques ménagent encore (pour combien de temps?) ou le home banking. De plus en plus de ménages s'équipent d'un ordinateur et se connectent à internet. L'avantage, c'est qu'à la maison, on ne doit ni faire la file, ni cacher ses doigts quand on effectue son code. Le home banking (ou PC banking) offre aussi une meilleure vue d'ensemble des services disponibles que les guichets automatiques. Notons quand même que nous payons pour des opérations que nous effectuons nous-mêmes...

ET LE SERVICE BANCAIRE DE BASE ?

En 2005, le Réseau Financement Alternatif a publié un rapport d'évaluation de la loi du 24 mars 2003 instaurant un service bancaire de

Quelques chiffres

De 7791 agences bancaires en Belgique en 1994, on est passé à 4316 agences en 2008. En y ajoutant les agences indépendantes franchisées, ce chiffre s'élève à 8259.

Entre 2007 et 2008, le nombre de travailleurs du secteur bancaire est passé de 66827 à 65172 personnes.

Le prix d'un compte courant peut fortement varier selon les offres. Ainsi, le service bancaire de base ne peut être facturé plus de 12 € par an. Ce prix, fixé en 2003 et soumis à l'indice des prix à la consommation, s'élève en 2010 à 13,58 €.

À titre de comparaison, le forfait Easypack de BNP Paribas Fortis s'élève à 78,6 €.

base. Dans la foulée, la loi a fait l'objet de diverses modifications législatives. Ainsi, depuis le 1er janvier 2007, les revenus essentiels versés sur un compte courant sont protégés.

Selon la loi sur le service bancaire de base (S.B.B.), la banque a le choix d'offrir ce service avec ou sans mise à disposition d'une carte de débit (utilisable seulement en Belgique). Le S.B.B. doit permettre de déposer et retirer de l'argent, recevoir des extraits de compte, effectuer des virements manuels ou électroniques, établir des ordres permanents ou domicilier des factures.



J'ai écrit à Didier Reynders, Thérèse Petitbois, 93 ans, Spa

J'ai peur de la crise financière. Récemment, j'ai écrit à Didier Reynders pour savoir si la banque où j'ai mes avoirs pourrait faire faillite. Il m'a répondu un mois plus tard pour me rassurer à ce sujet.

Pour payer le home où je suis, mes frais de pharmacie ou le médecin qui vient me rendre visite, j'utilise des virements papiers que je remets au bureau du home. Pour avoir de l'argent liquide, je confie ma carte bancaire et mon code secret au comptable. Je vérifie toujours mes extraits de compte pour voir qu'il n'y a pas d'erreur. Si quelqu'un m'accompagne en ville, je vais parfois moi-même au Mister-cash mais je préfère être à l'intérieur car j'ai entendu dire que des personnes pouvaient nous filmer quand on met le code. Si j'ai des dépenses plus importantes à faire et que je dois utiliser une partie de mes économies, je téléphone à mon banquier qui fait un transfert sur mon compte à vue.



A moi de rendre service, Patrice Petit, Namur

Oui, j'ai eu une fois des difficultés pour faire un paiement sur une machine et l'assistant social d'ici, Alpha 5000 m'a appris à me servir de la machine. Avant, j'allais toujours au guichet.

Mais ils m'ont envoyé au guichet automatique et quand je leur ai dit, «j'ai des difficultés», la femme, elle avait l'air de se sentir un peu forcée, elle est quand même venue mais elle m'a expliqué si vite que je n'ai pas eu le temps de retenir. L'assistant social, lui, m'a appris, grâce à ça, j'ai aidé d'autres personnes qui avaient des difficultés.

On m'a rendu service, c'est à moi de rendre service. Et maintenant que j'apprends à me servir d'un ordinateur, j'aimerais en avoir un chez moi pour pouvoir faire du PC Banking!

LE DOSSIER FINANcité

Le GSM, un outil d'inclusion financière ?

Dans certains pays où les agences bancaires sont rares en dehors des grands centres urbains, les GSM peuvent pallier la pénurie de réseau bancaire.

En bref

- Le GSM devient l'alternative à la banque dans les pays du Sud.
- Plus les personnes ayant accès à un GSM sont nombreuses, plus l'activité économique augmente et plus la pauvreté recule.

AURÉLIE DAGNEAUX

3,5 milliards de personnes dans le monde sont exclues des services financiers. Elles sont trop pauvres pour que les banques les acceptent comme clients ou trop distantes de la moindre agence bancaire. Du coup, elles n'ont pas non

plus accès au microcrédit qui leur permettrait de lancer une activité professionnelle.

ET SI LA SOLUTION VENAIT D'AILLEURS ?

On estime aujourd'hui que 4 milliards d'individus dans le monde ont accès à un GSM. En 2013, ils seront 6 milliards à pouvoir se connecter. D'après *The Economist*, d'ici dix ans au plus, toute personne qui le souhaite aura accès à un GSM⁽¹⁾.

Les possibilités offertes par le GSM sont nombreuses : s'informer sur le cours des prix pour vendre au meilleur moment, avoir accès à des bulletins météorologiques et recevoir, des prévisionnistes, des réponses à des questions précises par SMS; dans le domaine de la santé, le GSM peut servir à envoyer des rappels pour prendre des médicaments, il peut servir aussi à établir un diagnostic à distance par le biais de photos envoyées aux médecins par GSM. La téléphonie mobile permet enfin à de petits entrepreneurs d'exercer une activité sans avoir une boutique fixe. Une personne habitant en milieu rural, loin de toute agence bancaire, peut contracter un microcrédit via un GSM et se faire payer par ses clients par ce même canal. Les taux d'intérêt liés au microcrédit sont considérablement diminués. En même temps, les frais liés à l'ouverture d'une agence sont réduits pour les banques.

Inclusion bancaire des populations rurales les plus isolées, réduction des coûts de transaction pour les clients, suppression de la nécessité de se déplacer à la banque pour effectuer des transactions financières, services bancaires à moindre coût, sécurité, rapidité sont les principaux bénéfices que l'on peut tirer de l'application de la téléphonie mobile au service bancaire.

Fournir des services financiers par le biais des GSM – ce qu'on appelle la *mobile banking* – est en passe de devenir LA nouvelle source de développement économique et d'inclusion sociale et financière.

Le *mobile banking* constitue dès lors un véritable outil de développement. La Banque mondiale estime qu'une augmentation de 10% du nombre de téléphones portables dans les pays en développement entraîne une augmentation du PIB par habitant de 0,8%⁽²⁾.

Deux modèles de *mobile banking* coexistent aujourd'hui. Dans les deux cas, le client réalise ses opérations financières par l'intermédiaire de son GSM mais, pour récupérer son argent comptant, il devra passer par l'intermédiaire soit d'une banque, soit d'un détaillant de l'opérateur mobile. Dans ce cas, le client possède un compte virtuel, localisé sur le serveur de son opérateur mobile.

KENYA ET AFRIQUE DU SUD : DEUX SUCCESS-STORIES

WIZZIT a été lancé en 2004 en Afrique du Sud. Il s'agit d'une banque virtuelle, sans succursale physique. Les clients utilisent les SMS pour payer des produits, transférer de l'argent à d'autres détenteurs de comptes WIZZIT



ou recharger leur GSM.

Dépôt et retrait d'argent se font auprès des bureaux de poste ou de certains guichets de banque. Pas d'abonnement mensuel, pas de solde minimum et possibilité d'avoir une carte de débit.

Au Kenya, deux opérateurs mobiles (Safaricom et Vodafone) ont lancé M-PESA, un service pour les utilisateurs de GSM à cartes pré-payées.

La Commercial Bank of Africa crée un compte virtuel pour les clients; Safaricom fournit la carte SIM qui permet les transactions financières. Celui qui a reçu un SMS en guise de paiement l'échange chez un agent (typiquement un petit commerçant) contre du cash.

Aujourd'hui, 7 millions de Kenyans utilisent ce service (sur 38 millions d'habitants, dont 18 millions de détenteurs de GSM), transférant près de 2 millions de dollars par jour à travers le système, à raison de 20 dollars en moyenne par transaction.

Ces beaux succès ne doivent pas faire oublier les défis qui attendent encore les opérateurs de *mobile banking* : identification des besoins réels des utilisateurs (épargne en plus des paiements et transferts); solutions innovantes pour lutter contre l'illettrisme des clients qui dès lors ont des difficultés à utiliser les services du *mobile banking*; régulation.

UN AVENIR PROMETTEUR

Il y a dix ans, personne n'aurait imaginé l'importance qu'allait prendre le GSM dans nos vies quotidiennes, et encore moins qu'il puisse être utilisé comme moyen d'inclusion financière pour les plus pauvres.

Sans nul doute, le *mobile banking* a la capacité de révolutionner les services financiers, en permettant l'accès à une large majorité de ceux qui en sont exclus aujourd'hui dans les pays en développement.

Les promesses sont grandes, les obstacles le sont aussi. Gageons que les opérateurs réussiront à les dépasser pour faire du GSM un outil de développement, de croissance et de lutte contre l'exclusion financière dans les pays en développement.

(1) et (2) The Economist, 29 septembre 2009



Distribuez le FINANcité magazine dans votre quartier. **Financité**



Les petites épargnes solidaires font les grandes rivières.



Microcrédit sans peine

Désormais, il est possible d'aider un entrepreneur du Sud sans quitter son fauteuil.

En bref

- Le microcrédit en ligne, un business en pleine expansion entre Nord et Sud.
- Un investissement à risques limités et à fort retour social.

AURÉLIE DAGNEAUX



Plus de 500 000 micro-entrepreneurs ont déjà été aidés en 5 ans par 600 000 prêteurs à travers le monde grâce aux plateformes internet.

Au Ghana, Ramatu a besoin de 725\$ pour monter son épicerie (www.kiva.org). En Équateur, Walter a besoin de 400€ pendant 6 mois pour réparer son taxi (www.babyloan.org)...

A partir de 20€ sur Babyloan ou 25\$ sur Kiva, vous pouvez aider une personne à monter son entreprise et participer ainsi à la grande aventure du microcrédit.

Depuis que le Bangladais Muhammad Yunus a obtenu le prix Nobel de la paix pour la création de la Grameen Bank, le microcrédit est définitivement entré dans l'ère du grand public. Aujourd'hui, l'homme de la rue sait que dans les pays en développement, un prêt d'une somme minime peut permettre à des micro-entrepreneurs de lancer leur activité et d'améliorer leur niveau de vie. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il est possible, sans avoir à quitter son confort, de prêter de l'argent à un éleveur de chèvres au Mozambique, à un coiffeur au Bangladesh ou à une coopérative de femmes au Libéria : il suffit pour cela d'un ordinateur, d'une connexion à internet et d'une carte de débit.

Ceci s'appelle le crédit en ligne. Depuis cinq ans, il connaît une croissance exponentielle dans les pays du Nord, comme dans ceux du Sud.

En 2005, est née Kiva, première plateforme de microcrédit en ligne, mettant en relation des prêteurs du Nord et des emprunteurs du Sud. En réalité, le prêteur octroie un crédit, non pas à un micro-entrepreneur en particulier, mais à une institution de microfinance (IMF) qui joue les intermédiaires et se charge de sélectionner les entrepreneurs et de leur délivrer les fonds.

L'accent est mis sur la relation interpersonnelle qui se crée entre le prêteur et l'emprunteur.

pagnée d'une photo. Trois à neuf mois plus tard, l'investisseur retrouve son argent et peut alors le prêter de nouveau à un autre entrepreneur ou le récupérer.

L'accent est mis sur la relation interpersonnelle (peer-to-peer) qui se crée entre le prêteur et l'emprunteur. Régulièrement au cours de son prêt, il reçoit des nouvelles de ce dernier. Les prêteurs peuvent dialoguer entre eux sur les blogs et forums de ces sites, mais rien n'existe encore pour créer un contact direct entre prêteur et emprunteur. Dans les faits, cela reste difficile à réaliser quand on sait que moins d'un milliard de personnes ont accès à internet dans le monde.

RISQUE ET RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Suivant le type de plateforme, les investisseurs sont rémunérés (à hauteur de 1 à 6%) ou ils choisissent de prêter sans intérêts. Dans un cas comme dans l'autre, ces plateformes de microcrédit en ligne en appellent à la fibre sociale des investisseurs.

Ce choix est loin d'être neutre. Il a un impact direct sur les garanties des prêts. Les prêts sont garantis uniquement chez Babyloan⁽¹⁾ et DhanaX⁽²⁾, soit par les institutions de microfinance, soit par le site internet lui-même. Si les emprunteurs font défaut (ce qui arrive dans moins de 2% des cas), les investisseurs retrouveront leur capital de départ. Sur toutes les autres plateformes, l'investisseur supporte le risque et perdra sa mise en cas de non-remboursement par l'emprunteur. Bien que l'on considère qu'il n'y a pas d'investissement avec retour sans risque, l'on est en droit de se demander ce qu'il en est pour ceux qui ne rapportent pas d'intérêts.

Le prochain défi qui attend ces plateformes est celui de la transparence. Celle des taux d'intérêts bien sûr, mais aussi celle du processus de prêt. Comment les fonds transitent-ils ? Sont-ils bien affectés aux personnes choisies par les prêteurs ?

Les plateformes ont aujourd'hui tout à prouver.

(1) Voir encadré
(2) www.dhanax.com

www.babyloan.org

Babyloan est la première plateforme de microcrédit en ligne lancée en France. Une initiative prise en septembre 2008 par Arnaud Poissonnier (un ancien banquier) et Aurélie Duthoit.

Babyloan permet de financer des micro-entrepreneurs dans sept pays d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie (Bénin, Équateur, Nicaragua, Vietnam, Tadjikistan, Cambodge et Philippines) à travers sept institutions de microfinance, partenaires sur le terrain, qui sélectionnent les micro-entrepreneurs et leur avancent les fonds.

A partir de 20€, vous prêtez aux micro-entrepreneurs pour trois à douze mois en vous basant sur une minibiographie de ces derniers, leur photo et une analyse de leur niveau de vie faite par Babyloan (situation économique, situation sanitaire, scolarisation des enfants et rôle social).

Aucun retour financier n'est à attendre de ce prêt, en revanche vous recevez régulièrement des nouvelles des micro-entrepreneurs que vous financez et pouvez récupérer votre argent lorsqu'ils ont fini de rembourser ou décider de le prêter de nouveau.

En 18 mois, près de 600 000 euros prêtés par plus de 5500 investisseurs ont financé plus de 2100 projets.

Crédit peer-to-peer

Et si l'on n'avait plus besoin de la banque pour emprunter de l'argent ?

En bref

- Des plateformes internet permettent de se prêter de l'argent entre particuliers sans passer par les banques.
- Certaines ont une visée plus solidaire.
- Le système n'est pas encore possible en Belgique.

LAURENCE ROLAND

Lancer une nouvelle activité, acheter une voiture, un nouveau salon ou parfois aussi rembourser des prêts lorsque la machine infernale de l'endettement s'est emballée, autant de raisons de solliciter un prêt auprès d'un intermédiaire financier.

L'idée a fleuri de se passer de son banquier et d'emprunter de l'argent directement auprès d'un autre particulier. C'est le crédit peer-to-peer, autrement dit, le crédit de personne à personne. L'idée n'est pas bien neuve, mais ce

qui l'est, c'est de passer par internet pour se mettre en contact avec d'autres personnes désireuses de prêter de l'argent pour en retirer un petit profit.

Depuis 2005, plusieurs sites ont débarqué sur la Toile. Ces interfaces peer-to-peer s'inspirent des sites permettant à des particuliers de s'échanger entre eux des fichiers audio et vidéo. La crise de 2008 ayant rendu les banquiers frileux à l'idée de prêter de l'argent à des personnes financièrement peu intéressantes, les sommes prêtées et empruntées via de tels sites ont monté en flèche⁽¹⁾.

LE PRÊT 2.0

La plupart des sites proposent des prêts à tempérament entre particuliers. En général, le taux d'intérêt sur lequel l'emprunteur et le prêteur se mettent d'accord est plus bas qu'à la banque.

Certains sites proposent au prêteur de définir une somme, une durée et un taux d'intérêt et répartissent automatiquement cette somme entre différents emprunteurs afin de répartir le risque. D'autres proposent de prêter une somme d'argent définie à un taux défini. C'est alors le système lui-même qui déterminera le meilleur taux (par un système d'enchères) entre l'emprunteur et le prêteur. D'autres encore ne permettent pas de transfert d'argent en ligne entre particuliers, mais gèrent l'administration et la légalité du prêt entre particuliers. Souvent ces sites se rémunèrent en prélevant un pourcentage sur les sommes prêtées et empruntées.

LE PRÊT SOCIAL

Au-delà de l'activité rémunératrice que recherchent la majorité des prêteurs en ligne, il existe une dimension sociale et solidaire indéniable. Tout d'abord, ces plateformes mettent souvent en relation des personnes autour d'un projet commun (monter une affaire, acheter une maison...). Mais surtout, elles permettent à des personnes qui n'auraient pas pu obtenir de crédit auprès de leur banque d'y avoir malgré tout accès. Nombre de personnes, dans une situation financière difficile, ont pourtant besoin de contracter un crédit pour certains achats indispensables, comme une machine à laver ou une voiture pour aller travailler. Elles pourront l'obtenir sur un site de crédit peer-to-peer.

Ces plateformes de crédit peer-to-peer se tournent également vers le microcrédit pour des personnes qui souhaitent lancer leur propre affaire, mais dont la banque juge leur situation financière instable ou leur projet trop risqué ou pas assez rentable.

Côté pile, les plateformes de crédit peer-to-peer sont donc une alternative intéressante aux organismes financiers pour obtenir un prêt. Par le fait qu'elles créent une nouvelle forme de collaboration sociale plutôt qu'une relation froide entre une personne et une institution, le taux de non-paiement est relativement faible. Côté face, ces plateformes créent un risque certain d'empirer une situation financière déjà difficile au départ.

(1) Aux États-Unis, les sommes prêtées via les plateformes peer-to-peer sont passées de 282 millions de dollars en 2006 à 5,8 milliards de dollars en 2010 (montant estimé).

Les avantages et les inconvénients du crédit P2P

LES PLUS :

- La création d'un lien social entre deux personnes ou deux communautés.
- La possibilité pour un emprunteur d'obtenir un crédit même s'il est exclu bancaire.
- Le taux d'intérêt, en général plus bas que si l'emprunteur passait par un intermédiaire financier.

LES MOINS :

- Le risque pour le prêteur de perdre son argent.
- Le risque pour l'emprunteur d'emprunter à tort et de dépasser sa capacité de remboursement (risque de surendettement) ou de se lancer dans un projet professionnel mal préparé (risque de faillite).



Des actionnaires à l'assaut des dictatures ?

La multinationale Cisco Systems a investi plus de 16 milliards de dollars en Chine. Elle doit à présent rendre des comptes.

En bref

- Quand internet limite les libertés.
- Des investisseurs utilisent leur droit à l'interpellation.

ANTOINE ATTOUT

Alors que certaines multinationales se targuent d'être plus puissantes que des États, elles n'hésitent pas à faire profil bas lorsqu'il s'agit de conquérir des marchés dans des pays peu soucieux du respect des droits de l'Homme, de la liberté d'expression ou de la liberté d'association.

Par pure recherche du lucre, ces entreprises mettent à la disposition de tels régimes des outils et des systèmes efficaces limitant l'accès à l'information et la liberté d'expression. Ce faisant, elles bafouent le droit fondamental au respect de la vie privée des internautes.

Cisco Systems, Dell, Yahoo, Apple, Google, Nokia... toutes ces multinationales ont en commun le développement de systèmes de communication en réseau qui sont à présent utilisés par des dictatures à des fins répressives.

De nombreux actionnaires remettent en cause les pratiques de l'entreprise qu'ils financent, la trouvant souvent trop peu transparente et éthiquement très contestable. C'est la prise de conscience renouvelée du pouvoir des actionnaires : l'activisme actionnarial.

LE CAS CISCO

30% des investisseurs de Cisco, détenant 24 millions d'actions pour une valeur globale de 580 millions de dollars, ont décidé de réagir face aux doutes émis sur la responsabilité sociétale de cette compagnie : ils ont en effet déposé à plusieurs reprises des résolutions exigeant des explications sur les dérives des activités développées en Chine, en Arabie Saoudite ou ailleurs, ainsi que la prise de mesures qui engageraient véritablement l'entreprise sur la voie de la responsabilité sociale et du respect de son code éthique.

Ces cinq dernières années, le responsable juridique de Cisco a été convoqué à deux reprises devant le Congrès américain pour expliquer le rôle présumé de l'entreprise dans les restrictions à la liberté d'expression en Chine ou ailleurs. Cisco est par exemple accusée d'avoir aidé les autorités chinoises à

mettre en place des mécanismes de filtrage et de surveillance sur le Net.

L'ÉTHIQUE DES TIC EST-ELLE DU TOC ?

Ce changement de cap dans le comportement des investisseurs démontre la réflexion qui a été entamée sur la responsabilité des activités développées par leur entreprise à travers le monde. L'éthique n'était pas monnaie courante dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces revendications des actionnaires ouvrent le débat interne et prouvent le pouvoir que peuvent avoir ces investisseurs sur la direction des multinationales qui doivent donc rendre des comptes dans leur propre maison.

La recherche du profit maximal et la conquête des marchés émergents ont toujours été mises en avant pour réfuter catégoriquement ces revendications. Cependant, on assiste aujourd'hui à un certain renversement de cette tendance. Il ne s'agit plus seulement d'une volonté humaniste de répandre les valeurs éthiques de par le monde. D'un point de vue économique, l'investissement socialement responsable n'est plus négligeable et les risques financiers liés à des pratiques éthiquement douteuses sont préjudiciables à long terme pour l'entreprise.

L'activisme actionnarial interroge aussi le secteur privé sur sa capacité à apporter des améliorations en matière de droits fondamentaux dans les politiques de gouvernements antidémocratiques. En effet, si toutes les entreprises étaient tenues par une législation stricte en matière d'investissement dans les pays non respectueux des droits de l'Homme, peut-être assisterait-on à un véritable changement dans les fondements de la finance au service de l'Homme et non seulement de quelques-uns.

Les douze

« Ennemis d'internet »

Arabie Saoudite, Birmanie, Chine, Corée du Nord, Cuba, Égypte, Iran, Ouzbékistan, Syrie, Tunisie, Turkménistan, Viêt-nam ont tous transformé leur réseau en intranet, empêchant les internautes d'accéder aux informations jugées « indésirables ». « Tous ces pays s'illustrent non seulement par leur capacité à censurer l'information en ligne, mais encore par la répression quasi systématique des internautes gênants », a déclaré Reporters sans frontières.

www.rsf.org/fr-ennemi26115-Birmanie.html

LE DOSSIER FINANcité

Culture web et finance solidaire

Qui a influencé qui ? C'est l'histoire de la poule et de l'oeuf...

En bref

- De l'associationnisme à l'internet citoyen
- Finance solidaire des artistes

ANTOINETTE BROUYAUX

ROBIN DES BOIS AURAIT AIMÉ ÊTRE UN HACKER

Cyber-culture et finance solidaire ont des racines communes. Au XIIIe siècle, en Angleterre, Robin des Bois personnifiait la révolte populaire contre le roi Jean et les barons qui mettaient le grappin sur les forêts et les terres communales, expropriant de ces « communs » ceux dont la survie en dépendait. En 1215, la Charte des forêts consacre in fine le droit des usagers des communs.

Ubuntu est un système alternatif à Windows, entièrement libre et gratuit. En langue bantoue, un « ubuntu » est une personne sachant que ce qu'elle est, est intimement lié à ce que sont les autres



logiciels libres ; Linus Torvalds, papa de Linux ; Mark Shuttleworth, concepteur d'Ubuntu...

LES RACINES DE LA FINANCE SOLIDAIRE

En France, dans son dernier ouvrage « Politique des associations », le sociologue Jean-Louis Laville invite à récrire l'histoire pour y souligner le rôle majeur, quoique méconnu, de l'associationnisme dans l'avènement des social-démocraties. La sécurité sociale n'est pas née de rien, au lendemain de la guerre 40-45. Elle trouve ses fondements dans le développement au XIXe siècle d'organisations citoyennes porteuses de valeurs de partage et d'équité qui ont permis aux classes ouvrières et paysannes occidentales de sortir petit à petit de la misère en développant des outils tels que le crédit mutuel, les assurances santé, l'épargne populaire... Depuis lors, l'État et le marché ont pris le relais (cf. p.16).

DE L'ÉCHANGE AU DON

L'internet citoyen est le fruit de cette histoire et la poursuit. Face aux velléités de marchandisation et d'appropriation de cet outil d'intelligence collective, les pères fondateurs du

LE DOSSIER FINANcité

E-fraude: déjouez les pièges



En bref

- Spam, phishing, pharming, publicité pour de faux antivirus... Comment s'y retrouver ?

ANTOINE ATTOUT

L'escroquerie par internet a explosé ces dernières années. La Toile offre en effet la possibilité d'atteindre un grand nombre de victimes potentielles, à court terme et à très faible coût.

Chaque internaute s'est vu proposer, contre paiement, des services ou des marchandises dont il n'aurait sans doute jamais vu la couleur.

Les principales fraudes se révèlent être des fraudes aux cartes bancaires. En effet, votre argent peut être débité grâce à une simple suite de numéros : les 16 numéros figurant au recto de votre carte de crédit, la date d'expiration, et les trois derniers chiffres du code situés au dos de ladite carte.

Des solutions sécurisées pour les paiements en ligne sont proposées et quelques astuces peuvent vous permettre d'éviter les surprises désagréables : connexion sécurisée, navigateur web mis à jour, bon antivirus, etc.

LE PHISHING (HAMEÇONNAGE) :

Le phishing est une arnaque qui consiste à envoyer à l'utilisateur de multiples courriels (spams) avec des liens vers de fausses pages

web d'enseignes connues de celui-ci, de façon à lui soutirer des informations telles que ses données personnelles ou ses codes d'accès à des services bancaires. En pensant faire l'acquisition d'un produit ou service via ce site, l'utilisateur n'a, en réalité, fait qu'envoyer ses données confidentielles aux auteurs du spam.

On retrouve dans ce type de courriels des demandes qui peuvent sembler plausibles, telles que la mise à jour de données concernant une situation personnelle, une déclaration de revenus, un message d'alerte ou une promotion alléchante. Les attaques de phishing se multiplient à l'approche des échéances fiscales ou des fêtes.

Le micro-phishing : un cybercriminel usurpe l'identité de quelqu'un sur Facebook et envoie à tous ses amis le message : « Je suis au Mexique, je me suis tout fait voler, envoyez-moi un peu d'argent sur le compte Western Union n°xxxxx ». Une escroquerie facile et qui fonctionne...

Ce type d'escroquerie à l'avant-garde des dernières technologies est en constante augmentation malgré la réaction du secteur : en 2004, 3 milliards de tentatives de fraudes par mois ont été relevées, dont 5% ont abouti ; en 2009, cette pratique s'est amplifiée et a connu une augmentation de 400% en un an, passant de 0,5% de présence en 2008 à 2% aujourd'hui.

LE PHARMING (DÉVOIEMENT) :

Le fraudeur introduit dans l'ordinateur de l'internaute un code ou programme malveillant (malware) tel que lorsque l'utilisateur tente d'accéder à son système de home-banking, il accède en réalité à une fausse page web, qui ressemble en tout point à celle de sa banque. L'objectif est le même que le phishing : obtenir les données d'accès et numéros de carte bancaire de la victime.

Les entités financières ne peuvent faire l'im-passe sur leur responsabilité de fournisseurs de services en ligne. Toutes les fraudes opérées mettent en évidence la fragilité des systèmes d'identification. Il ne s'agit pas d'être expert en informatique pour éviter de tomber dans ce genre de piège. Il revient aux banques d'assurer une sécurité optimale pour les services offerts à leurs clients

Nos tuyaux pour mieux se protéger sur www.financite.be



Maître Corbaque, de E411 et Zidrou, sur le site Sandawe

Financiers solidaires... Des artistes

Quand les notions de libre accès et de gratuité se confondent, le financement de la production intellectuelle ou créative devient un défi permanent. Ces dernières années, de nombreux artistes ignorés par les producteurs professionnels, ont tenté de convaincre leurs fans, via divers sites, de coproduire leurs œuvres. A l'expérience, le financement exclusivement communautaire des œuvres artistiques est souvent insuffisant. Les producteurs professionnels sont alors appelés à la rescousse pour compléter la contribution des particuliers enthousiastes.

Musique : MyMajorCompany, qui se considère comme une maison de disque à part entière, est un des rares acteurs fidèle au financement par les seuls internautes.

Ce pionnier du mouvement revendique plus de 50 000 producteurs et 1900 artistes inscrits. L'objectif en 2010 est de produire ainsi une douzaine d'artistes.

Cinéma : via le site Touscoprod lancé en janvier 2009, les internautes cofinancent des films ayant déjà une base de financement acquise. D'autres sites proposent dès à présent ou dans un proche avenir le cofinancement de films.

Littérature : voici à présent l'édition participative avec EditeursEtAuteursAssociés. Chacun peut investir dans un livre parmi une liste de textes choisis. L'investisseur touche ensuite un intérêt sur le chiffre d'affaires généré et son nom apparaît sur le livre. La maison d'édition garantit la qualité éditoriale en sélectionnant les œuvres.

BD : depuis 2009 également, la start-up belge Sandawe propose aux « édinautes » de cofinancer des bandes dessinées et de participer au choix des œuvres éditées.

De l'or vert en portefeuille

A QUOI SERT MON ARGENT ?

En bref

- Le concept d'économie durable s'impose.
- Les énergies alternatives sont promises à un bel avenir.

POL DE MESMAEKER

SUR LA VOIE D'UNE ÉCONOMIE DURABLE

La récession semblait avoir relégué au second plan la problématique de l'énergie. Investir dans les énergies alternatives s'inscrit toutefois parfaitement dans les mesures destinées



QUAND LES PRIX PÉTROLIERS FLAMBERONT-ILS À NOUVEAU ?

Après une chute forte jusqu'à moins de 35 dollars le baril pendant la crise, le prix du pétrole a remonté jusqu'à présent à plus de 75 dollars le baril. Celui-ci est un signe important. Les entreprises actives dans les énergies renouvelables profiteront pleinement de cette évolution.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les gaz à effet de serre sont dans le collimateur des autorités. La lutte contre le réchauffement de la planète figure en haut de la liste des priorités et implique d'énormes budgets, notamment pour le développement des énergies renouvelables.

à stimuler l'économie. Cela réduit en outre la dépendance à l'égard des carburants fossiles. Investir dans les énergies renouvelables consiste à investir dans des entreprises innovantes, qui tirent de manière durable leurs bénéfices d'une production énergétique respectueuse de l'environnement et d'une utilisation efficace de l'énergie.

Un domestique a-t-il droit à des soins de santé ?

A QUOI SERT MON ARGENT ?

L'ONG Solidarité Mondiale lutte pour le droit des travailleurs en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.

En bref

- Solidarité Mondiale supporte des mouvements sociaux dans le Sud.
- Elle leur apporte des outils pour les aider à s'organiser.

LAURENCE ROLAND

Nous sommes tous nés quelque part. C'est un hasard. Mais nos droits, nos conditions de travail, ne devraient pas relever de cette loterie.

WIN FOR ALL

Quiz 1	VRAI	FAUX
Toutes les travailleuses ont le droit à au moins 15 semaines de congé de maternité.	Mauvaise réponse... En Belgique, où si elles sont salariées, mais ailleurs cela peut varier de 10 jours (Tunisie) à 52 semaines (Australie).	Bonne réponse ! En Belgique, où si elles sont salariées, mais ailleurs cela peut varier de 10 jours (Tunisie) à 52 semaines (Australie).
Quiz 2	VRAI	FAUX
Des producteurs peuvent vendre leurs marchandises à un prix inférieur à leur coût de production.	Bonne réponse ! Au Sud comme au Nord, des producteurs en arrivent à vendre à un prix qui ne garantit pas une rémunération décente du travail.	Mauvaise réponse... Au Sud comme au Nord, des producteurs en arrivent à vendre à un prix qui ne garantit pas une rémunération décente du travail.
Quiz 3	VRAI	FAUX
Une personne non-européenne installée en Belgique depuis moins de cinq ans n'a aucun droit de vote.	Mauvaise réponse... Si elle est salariée, quelle que soit sa nationalité, elle a le droit d'être ses représentants syndicaux dans son entreprise.	Bonne réponse ! Si elle est salariée, quelle que soit sa nationalité, elle a le droit d'être ses représentants syndicaux dans son entreprise.

WIN FOR ALL

GÉNÉRALISATION DES DROITS SOCIAUX

Solidarité Mondiale apporte son aide à ce type de projet. L'ONG du Mouvement ouvrier chrétien (MOC) et de ses associations membres⁽¹⁾, est l'une des rares ONG à travailler sur les droits sociaux. Elle s'associe à des mouvements actifs en Amérique du Sud, Afrique et en Asie et leur apporte un soutien financier et technique via outils et expertise. Solidarité Mondiale pousse ces mouvements à s'organiser pour faire avancer les droits sociaux et ainsi contribuer à leur mondialisation.

Dans le Sud, les difficultés rencontrées par les syndicats sont nombreuses. La liberté de se réunir est régulièrement bafouée et nombre de travailleurs hésitent à se syndiquer par peur de représailles. On déplore notamment de nombreux cas d'assassinats de leaders syndicaux en Colombie, au Guatemala et dans plusieurs pays asiatiques. Une autre manière de casser les mouvements syndicaux pour les entreprises est aussi de multiplier les contrats à court terme, afin d'empêcher les travailleurs de s'organiser. Cette pratique est récurrente en Asie du Sud-est. En outre, les syndicats ont de grandes difficultés à récolter des co-

tisations auprès des personnes peu ou pas formées qui connaissent mal les avantages de la syndicalisation et sont trop pauvres pour payer leurs cotisations, privant du même coup les syndicats de véritables moyens d'action et de pression sur les entreprises et les gouvernements.

En Belgique, Solidarité Mondiale mène un travail d'éducation. L'ONG participe notamment à la campagne Travail décent lancée par le CNCD-11.11.11 et sensibilise les membres du MOC à ce sujet. En novembre dernier, l'ONG a organisé un voyage entre des professionnels et des militants des organisations du MOC Liège-Huy-Waremme auprès des organisations partenaires au Burkina Faso. «Ce genre de voyage permet évidemment de découvrir une réalité autre que la nôtre, en termes de pauvreté et d'inégalités énormes malheureusement, mais aussi en termes de richesses culturelle et sociale. Au-delà de ces différences et du caractère forcément «déséquilibré» de nos rencontres, ce voyage nous a également permis d'apprécier les nombreux points communs entre nos revendications de mouvements sociaux ici et là-bas» a déclaré l'un des participants au voyage. Vous pouvez d'ailleurs signer leur pétition «Le travail décent doit être la règle pour tous» sur leur site⁽²⁾.

(1) Vie féminine, Mutualité chrétienne, ARCO (la branche financière du MOC), Confédération des syndicats chrétiens (CSC)...

(2) www.solmond.be/Signez-la-petition-pour-la-liberte



SOLIDARITÉ MONDIALE
Chaussée de Haecht 579
1031 BRUXELLES
Tél.: 02 246 38 81
Fax: 02 246 38 85
www.solmond.be

Le Monde des Possibles

A QUOI SERT MON ARGENT ?

Parce qu'il nous appartient de faire reculer chaque jour les limites du possible...

En bref

- Faire se rencontrer des personnes qui ne se seraient pas rencontrées autrement
- Favoriser l'accès aux technologies mais aussi à l'expression artistique et citoyenne

DIDIER VAN DER MEEREN

POUR UNE SOCIÉTÉ INTERCULTURELLE

Le Monde des Possibles a été créé en mars 2001 sur la base d'initiatives citoyennes dans le domaine de l'action interculturelle, de l'apprentissage du français et de la formation aux nouvelles technologies. En moyenne, 800 personnes de 67 nationalités différentes poussent notre porte chaque année pour participer à des modules d'apprentissage et à des actions interculturelles.

Vous avez dit « finance solidaire » ?

Chaque fois que vous placez de l'argent dans un produit financier solidaire et que vous choisissez une association bénéficiaire, celle-ci reçoit de la banque un pourcentage de ce montant, lui permettant de développer ses activités. Vous pouvez choisir des associations comme celles présentées ci-contre. Cf. liste des produits financiers solidaires p.15.

Depuis 2001, l'association amène des personnes qui ne se seraient pas spontanément rencontrées (seniors, demandeurs d'asile, ados) à réaliser ensemble des actions communes, favorisant ainsi une meilleure compréhension interculturelle, à travers de nombreux projets aux noms évocateurs : Ban-zaï, Babel, Teen Quest, Diversity Crew, Généractions, Papilles et Papillons, Mandala, Dazibao...

Ces actions permettent de développer une approche constructive des compétences collectives, l'échange des identités de groupes et des savoirs pratiques, les capacités d'action, d'analyse et d'expression.

CONCRÈTEMENT...

- Des actions interculturelles récurrentes sont organisées et portées par les participants eux-mêmes: ateliers artistiques, cuisine, sorties...
- Quatre cours de français langue étrangère (FLE) sont proposés aux personnes primo-arrivantes: alphabétisation, compétence orale, lecture et écriture et perfectionnement.
- Trois cours d'informatique sont proposés aux personnes primo-arrivantes dans la continuité des cours de FLE.
- Trois cours d'informatique sont proposés aux personnes inscrites au FOREm.
- Un service social et juridique complète le cadre.



discriminations dont les personnes migrantes sont victimes (accès à un travail décent, à la santé, scolarité des enfants, service bancaire de base...) et qui selon elles nécessitent une réaction par des moyens d'action compréhensibles et accessibles à toutes et tous.

AUTO-SOCIO-CONSTRUCTION

Le Monde des Possibles est un projet «d'autoconstruction» des savoirs et des pratiques, partant de là où se trouvent les personnes susceptibles de participer aux actions du quartier du Longdoz à Liège. Le but est donc d'accompagner ces personnes vers plus d'autonomie et de responsabilisation, en développant l'estime de soi, la confiance en soi et l'envie de découvrir d'autres cultures, d'être actif et critique. Les participant(e)s sont invités à s'approprier un thème, à prendre la parole et si possible à la répercuter ailleurs. Il s'agit donc d'une approche «rhizomatique» plutôt que hiérarchique dans la constitution des savoirs et pratiques innovantes.



LE MONDE DES POSSIBLES
141 rue Gretry
4020 Liège
04 232 02 92
www.possibles.org



10

L'argent n'a pas d'odeur, nous avons des valeurs.

Financité

Financité

Le Réseau Financement Alternatif vous intéresse? Devenez membre!



11

Agir

1001 façons de découvrir ou promouvoir la finance solidaire !

FINANcité passe à la vitesse supérieure !

Après le magazine papier et le site internet, FINANcité, c'est désormais aussi des groupes locaux - à côté de chez vous - pour construire concrètement la finance solidaire !

Voilà plusieurs années que FINANcité tente de vous donner une information utile et concrète sur l'utilisation que font les banques de notre argent et sur le pouvoir que nous avons en investissant notre épargne dans des entreprises respectueuses de l'homme et de l'environnement, que ce soit une « petite » coopérative près de chez nous ou une grosse multinationale. Chaque trimestre, FINANcité Magazine vous dresse ainsi le portrait d'entreprises socialement responsables ou d'associations bénéficiaires de produits financiers solidaires, qui par leur action, créent une forte plus-value sociale.

Depuis quelque temps - et la crise financière a accéléré ce processus - de plus en plus de citoyens manifestent leur souhait de se réunir, de s'informer et même de créer des initiatives

de finance solidaire: des projets de monnaies complémentaires.

Bien sûr, plusieurs initiatives existaient déjà mais de nouveaux projets sont en train de se mettre en place. FINANcité se propose de vous aider à mettre sur pied un groupe local (ou à en rejoindre un) en vous apportant un soutien logistique, humain, informatif et... financier.

Notre but est que, d'ici quelque temps, tout comme il existe des associations d'amis de la nature, il se crée en Communauté française des groupes FINANcité actifs autour de la finance solidaire. Ensemble, nous voulons agir pour (re)créer du lien, dynamiser l'échange de biens et services au niveau local et agir concrètement contre le crédit facile. Intéressé? N'hésitez plus et rejoignez-nous!

Intéressé(e) ?

1 Contactez-nous. Nous vous aiderons à mettre en place un groupe. Vous avez peut-être déjà réuni quelques personnes autour de vous? Si ce n'est pas le cas, nous pouvons vous aider à vous faire connaître.

2 Ensemble, nous déterminons les thématiques sur lesquelles vous souhaitez vous pencher. Dans un premier temps, FINANcité peut vous aider en apportant de l'information (soirée d'information classique) sur un ou plusieurs thèmes. Ensuite, nous pouvons vous apporter des outils spécifiques en fonction de votre demande.

Quelques exemples :

- **Jeu FINANcité**: un jeu ludique sur les mécanismes de l'argent;
- **animation sur le crédit**, via une activité ludique de détournement de publicité;
- **jeu de la Ficelle**: une approche systémique de la finance sous forme d'animation;
- **Let's Make Money**: diffusion du film suivi d'un débat;
- organisation de **conférences** sur les monnaies complémentaires, le crédit ou les mécanismes de l'épargne;
- une **formation** sur la gestion budgétaire;
- ...

3 Le but est que votre groupe vive ensuite sa propre vie! FINANcité viendra à vous pour vous apporter le soutien nécessaire suivant votre demande. Votre rôle sera alors de déterminer un plan d'action: cela peut aller du simple fait d'organiser une ou deux soirées d'information annuelles à... créer un SEL (système d'échange local) en passant par toutes les bonnes idées que vous pourrez trouver!

Si vous avez d'autres questions ou si vous voulez déjà vous engager, contactez Antoine Attout par téléphone (02/340 08 63) ou par courriel (citoyen@financite.be).

Les initiatives possibles des groupes FINANcité

→ **MONNAIE COMPLÉMENTAIRE**, type SEL: des citoyens se rassemblent pour s'échanger des biens et des services mais l'unité d'échange, plutôt que d'être l'euro, est autre. Certains utilisent le temps (une heure de cours d'anglais contre une heure de tonte de pelouse), d'autres utilisent une monnaie qu'ils ont créée et inventée de toutes pièces.

→ **ÉPARGNE DE PROXIMITÉ**: certains souhaitent placer leurs économies dans les projets qu'ils ont eux-mêmes choisis. Ils se réunissent avec quelques amis, cherchent et décident ensemble des projets qu'ils souhaitent soutenir financièrement.

→ **SÉANCES D'INFORMATION** autour de l'investissement socialement responsable, visionnage de film, groupes de discussion avec les mandataires locaux sur ces sujets, les agents bancaires...

→ **GROUPES DE PRÉVENTION** contre le surendettement ou le crédit facile.



Le 17 octobre dernier à Libramont, une vingtaine de personnes se sont réunies pour discuter de la finance solidaire et des alternatives possibles.

Lancement Groupe FINANcité à Mons le 24 avril 2010

Vous voudriez que votre argent serve à financer des initiatives locales? Vous voulez avoir votre mot à dire sur la manière dont votre argent est utilisé par les banques? Vous voulez sensibiliser les autres à l'utilisation de l'argent par les banques? Vous voulez aider d'autres personnes à gérer le budget ou à se méfier du crédit?

Vous voulez vous engager dans votre région mais vous ne savez pas comment?

Pour vous aider, FINANcité lance les groupes FINANcité (voir ci-dessus).

PROGRAMME

10h à 10h30: introduction de la journée par l'Echevin des Finances, M. Richard Miller.

10h30 à 12h30: **finance éthique et solidaire: de quoi s'agit-il exactement?** Quelles initiatives concrètes existent?

Épargner de manière éthique a-t-il vraiment un impact? Placer son argent sur un compte d'épargne ou dans une coopérative: quelle différence? *Questions et débat*

12h30: lunch

13h30 à 14h30: **au niveau local, que peut-on faire?** Finance éthique et pouvoirs publics.

Initiatives locales : plusieurs intervenants viendront parler de leur propre expérience.

14h30 à 15h30: **toutes les infos pratiques pour participer à un groupe FINANcité**

15h30 à 16h00: verre de l'amitié offert par le Réseau Financement Alternatif.

PRATIQUEMENT

Date: samedi 24 avril 2010 de 10 à 16 heures.
Lieu: Mons, à l'Hôtel de Ville de Mons
Inscription: par téléphone au 02 340 08 63 ou par mail à citoyen@financite.be



La force de l'épargne conjugée au pluriel

GROUPES D'ÉPARGNE DE PROXIMITÉ

Comme certains d'entre nous, des épargnants se sont posés des questions sur l'utilisation que la banque peut faire de leur épargne.

Certains collectifs ont décidé de réagir face à cette situation et voici plusieurs années se sont rassemblés autour d'une idée novatrice: mettre leur épargne en commun et utiliser ce fonds pour soutenir des initiatives sociales, localement proches d'eux. Les groupes d'épargne de proximité sont ainsi nés de cette volonté de rendre leur épargne utile afin de soutenir des associations proches de leurs convictions.

L'asbl La Bouée, dans la région de Stavelot et Malmédy, regroupe une dizaine de membres au total qui ensemble depuis 1993 ont réussi à octroyer des prêts à des associations pour une valeur totale de 112 812 €. Les sommes prêtées aux associations ou collectifs ne sont jamais supérieures à 10 000 € et se font sans intérêt. L'argent récolté et géré par les membres de La Bouée, environ 10 000 €, circule constam-

ment, ce qui permet de soutenir un maximum de projets, que ce soit à court ou à long terme.

L'ensemble des projets soutenus se situe toujours dans la région et le développement des activités du groupe d'épargne de proximité est maintenu grâce au bénévolat des membres.

La Bouée dispose toujours d'un certain montant de sécurité au cas où un de ses membres se trouvait devant le besoin de récupérer tout ou une partie de son épargne.

Le remboursement du prêt est établi par une rencontre avec les responsables de l'association financièrement soutenue et cette aide allouée comporte certaines garanties et conditions, comme par exemple la garantie d'un subside à venir. Néanmoins la situation peut, le cas échéant, nécessiter une responsabilité individuelle ou solidaire de certains membres de l'association qui se portent garants de tout ou d'une partie de la somme prêtée.

Les projets à financer sont issus du secteur associatif, dans un souci de promotion humaine.

Le remboursement du prêt peut se faire sous forme de mensualités ou d'annualités, défini lors de l'octroiement de ce dernier.

Dans la mesure du possible, les emprunteurs doivent rembourser le prêt sur un compte Cigale, compte d'épargne solidaire dont une partie des bénéfices réalisés par la banque sont reversés à des associations membres du Réseau Financement Alternatif.

EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS:

- La Maison des jeunes de Reudimont: 6 000 €
- Asbl La Rouette (Stavelot): une aide ponctuelle et de courte durée pour une valeur de 4 000 € en l'attente de recevoir des subsides.
- L'asbl Couleur Café de Malmédy: prêt de 10 000 € en 36 mensualités. Emprunt contracté en 2006 et qui se finalisera en 2011.
- Aide à l'achat d'une maison à Liernux qui servira d'habitation protégée pour les patients qui sortent d'une structure psychiatrique.

ASBL - BOUÉE (LA)

Région verviétoise
Téléphone: 087 2706 48
Consultez la liste des groupes d'épargne de proximité sur www.financite.be



Midis formations à la finance responsable et solidaire

Profitez de votre heure de table pour vous informer sur un sujet particulier de la finance responsable et solidaire.

Lundi 15 mars 2010: banque d'intérêt général. Quelles conclusions tirer de la crise financière, si ce n'est la nécessité de (re)mettre la poursuite de l'intérêt général à l'agenda des financiers?

Lundi 19 avril 2010: RSE. Résultats et analyses de l'étude du Réseau Financement Alternatif sur la responsabilité sociale des entreprises du secteur financier.

Lundi 17 mai 2010: performance sociale dans le microcrédit. Mesure de la performance sociale: de quoi s'agit-il? A quoi ça

sert? On parle également tantôt d'«audit social», tantôt de «scoring social», ou d'«indicateurs de performance»

Lundi 21 juin 2010: Rapport 2009 ISR. Comme chaque année, le Réseau Financement Alternatif publie une cartographie quantitative et qualitative de l'investissement socialement responsable en Belgique.

Les formations ont lieu de 12h30 à 14h à l'adresse bruxelloise du Réseau (chaussée d'Alseberg n°303-309 à 1190 Bruxelles). La participation à ces ateliers est gratuite, mais l'inscription est vivement recommandée. Pour vous inscrire, téléphonez au 02 340 08 60 ou envoyez un courriel à info@rfa.be.

Vous aussi...

DISTRIBUEZ LE FINANcité MAGAZINE AUTOUR DE VOUS!

Vous aimeriez diffuser le FINANcité Magazine dans votre entourage? Pour recevoir des exemplaires gratuits, contactez-nous au 02/340 08 60 ou via info@financite.be. N'hésitez pas à nous proposer d'autres façons de faire passer le message: organisation d'une conférence sur la finance éthique et solidaire dans votre commune, lien depuis votre site Internet, etc.

DEVENEZ MEMBRE DU RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF

Vous donnerez plus de poids à tous ceux qui soutiennent que la rentabilité de l'argent peut être non seulement économique, mais aussi sociale, environnementale et humaine.

Une fois membre, **vous ferez entendre votre voix en participant aux assemblées générales du Réseau Financement Alternatif; vous recevrez un abonnement d'un an au FINANcité Magazine (valeur 10 €).**

Pour devenir membre, il suffit de verser 25 € sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif avec la mention «membre RFA».

AVANTAGE RÉSERVÉ AUX MEMBRES

Grâce à votre statut de membre, bénéficiez d'une réduction de 10 € sur l'abonnement au Cahier FINANcité (25 € au lieu de 35 € pour 4 numéros). Versez 50 € sur le compte 001-1010631-64 avec la mention «membre RFA + abonnement Cahier».

OFFREZ UN AN D'ABONNEMENT AU FINANcité MAGAZINE!

Le FINANcité Magazine est une publication trimestrielle distribuée à 100 000 exemplaires et destinée à mieux faire connaître la finance éthique et solidaire en Belgique.

Abonnez une personne de votre entourage: **elle recevra chaque trimestre dans sa boîte aux lettres son précieux magazine; elle sera informée des dernières nouvelles sur la finance éthique et solidaire; vous contribuerez ainsi à mieux faire connaître la finance éthique et solidaire.**

Pour abonner un de vos proches, il vous suffit de verser 10 € (avec la mention Cadeau Abonnement FINANcité+le nom de la personne) sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif. Envoyez-nous par courriel ou par courrier postal une confirmation de l'adresse postale du ou des destinataires(s) à:

info@financite.be
ou au Réseau Financement Alternatif,
chaussée d'Alseberg, 303, 1190 Forest.



12

Choisissez le projet que vous voulez soutenir.

Financité

Financité

Financer une multinationale ou un projet social?



13



Le « vrai ou faux » de la finance solidaire

Les produits financiers solidaires sont des placements compliqués.

FAUX. Ce sont des produits financiers tout à fait classiques.

Compte d'épargne: vous déposez votre argent sur un compte d'épargne solidaire. La banque investit votre argent dans des projets de l'économie solidaire ou dans des entreprises cotées en Bourse socialement responsables. En plus, une partie des bénéfices de la banque ou de vos intérêts – si vous le souhaitez – est reversée à une association de votre choix. Fonds de placement: vous investissez votre argent dans un fonds de placement (une SICAV, par exemple). Cet argent est investi dans des sociétés socialement responsables et la banque reverse une partie de ses bénéfices à une association de votre choix.

Part de coopérateur, action, obligation: vous investissez directement dans une coopérative ou une association qui utilisera votre argent

Épargner solidaire permet de mettre ses économies de côté tout en soutenant financièrement un projet qui améliore la cohésion sociale. Il peut s'agir d'une association qui œuvre dans le domaine de la culture, de la formation, de la lutte contre l'exclusion... ou d'une entreprise - commerciale ou non - qui, dans son secteur, tente de limiter les disparités entre les individus.

pour développer ses activités. Conformément à ce qu'elle a prévu, vous recevrez, après un certain temps, un dividende.

La liste complète des produits solidaires se trouve en page 15.

La finance solidaire, c'est de la charité.

FAUX. Les entreprises solidaires font partie de l'économie. Elles génèrent de l'activité économique, créent des emplois et sont financées par des capitaux: ceux que génèrent leurs propres activités économiques, ceux qui sont fournis par les banques ou directement par les investisseurs.

En constituant une épargne solidaire, vous sortez de la logique du don. Vous apportez à ces projets solidaires du capital lent, une somme d'argent grâce à laquelle ils peuvent développer une stratégie à plus long terme.

Si c'est solidaire, c'est moins rentable.

PAS SPÉCIALEMENT! Les comptes d'épargne solidaires offrent les mêmes taux

Le jargon de la finance éthique

PLACEMENT SOLIDAIRE

Le nom complet est *produit de placement éthique avec partage solidaire*. Produit financier dont l'argent placé est investi dans des entreprises selon des critères éthiques. De plus, une partie des bénéfices dégagés par le placement de l'épargne est reversée à un projet ou à une association solidaire, généralement choisie par l'épargnant. En fonction du mécanisme de solidarité en vigueur pour le produit choisi, la partie rétrocédée à l'association sera soit uniquement à charge de la banque (qui reverse une partie des droits d'entrée ou de gestion), soit uniquement à charge de l'épargnant (qui cède un pourcentage de ses intérêts), soit à charge des deux.

INVESTISSEMENT SOLIDAIRE DIRECT

Investissement direct dans des actions, obligations, parts sociales d'organisations à finalité sociale. La totalité de la somme placée servira au développement des activités des organisations en question. L'épargnant devient ainsi actionnaire d'une coopérative, d'une association, d'un projet à finalité sociale.

INVESTISSEMENT SOLIDAIRE INDIRECT (AVEC OU SANS PARTAGE SOLIDAIRE)

Investissement dans des produits financiers dont au moins 50% sont investis dans l'économie sociale. Si, en plus, le produit financier



est assorti d'un mécanisme de partage solidaire, une partie des bénéfices dégagés par le placement de l'épargne est reversée à un projet ou à une association solidaire, généralement choisie par l'épargnant.

COMMISSION (récurrente ou non)

Montant versé par la banque sur les bénéfices dégagés par le placement de l'épargne au secteur associatif pour la réalisation de ses projets. L'association est généralement choisie par l'épargnant. La commission peut être récurrente (par exemple, lorsque la commission consiste en un pourcentage annuel de l'ensemble du capital investi: pourcentage des frais de gestion) ou non récurrente (par exemple lorsque la commission consiste en un pourcentage des droits d'entrée).

CESSION

Cession par l'épargnant ou l'investisseur d'une partie de ses intérêts issus du capital au profit d'une association solidaire, généralement choisie par l'épargnant.

Les arguments pour investir solidaire

→ Les investissements solidaires sont traçables. À la différence des fonds confiés aux banques classiques dont la destination n'est pas toujours claire, l'épargne solidaire permet de savoir exactement à quoi sert l'argent placé. → Placer son argent dans une activité à finalité sociale, culturelle ou environnementale, permet d'investir en cohérence avec les valeurs qui vous tiennent à cœur. → L'épargne éthique et solidaire est un signal donné aux responsables politiques et économiques: c'est un moyen, pour le citoyen, d'indiquer quel type de fonctionnement économique il souhaite privilégier. → Petit ou grand épargnant, tout le monde a sa place! Quand on a peu d'argent à placer, pourquoi passer du temps à se battre pour quelques dixièmes de pour cent? Pourquoi se contraindre à de tristes compromis pour 15€ de plus ou de moins par an? → Last but not least, l'épargne solidaire est en pleine croissance. Cette évolution est assez récente. Si les épargnants responsables et solidaires ont encore un rôle valorisant de pionniers, ils ne font plus figure de doux rêveurs, mais plutôt d'investisseurs branchés!

Votre avis nous intéresse.

Vous avez une question? Une suggestion? Une remarque sur l'un ou l'autre article? Écrivez-nous à questions@financite.be.

Épargnez malin

Aperçu des produits financiers solidaires en Belgique

Pratiquement tous les Belges possèdent un compte d'épargne sur lequel ils déposent (une partie de) leurs économies en attendant d'en avoir besoin. Avec cet argent placé, ils perçoivent 1, 2, voire 3% d'intérêts annuels. D'autres investissent une partie de leur argent dans des fonds de placement ou directement dans des entreprises. Pourquoi ne pas faire de même mais en donnant à votre argent une utilité sociale? Vous permettrez ainsi à des associations ou des entreprises avec une plus-value sociale évidente de développer leurs activités.

Placer ou investir solidaire, c'est investir utile pour l'homme et la planète.

Tous les produits financiers éthiques et solidaires en ligne sur www.financite.be, onglet « L'épargne éthique »

INVESTISSEMENT COLLECTIF: LA TOTALITÉ DU MONTANT QUE VOUS PLACEZ DANS LA COOPÉRATIVE OU L'ORGANISME SERA RÉINVESTIE DANS DES ENTREPRISES OU DES ORGANISATIONS NON COTÉES EN BOURSE ET APPARTENANT AU SECTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.

PRODUIT	ORGANISME FINANCIER	DANS QUOI EST RÉINVESTI VOTRE ARGENT?	RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE
Epargne de proximité	L'AUBE, LA BOUÉE, LES ECUS BALADEURS, LA FOURMI SOLIDAIRE, LE PIVOT	Dans des projets locaux solidaires (belges) actifs dans l'économie sociale, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, la santé et la culture.	INV.MIN.: Pas de montant minimum - RENDEMENT: Pas de rémunération de l'épargne
Part de coopérateur Alterfin	ALTERFIN	Dans des institutions de microfinance et des associations de petits producteurs liés au commerce équitable dans le Sud (Amérique latine, Afrique et Asie).	INV.MIN.: 62,5€ - RENDEMENT: 4% (en 2008)
Parts de coopérateur Crédal	CRÉDAL	Dans des projets ou entreprises belges d'économie sociale ou actives dans la lutte contre l'exclusion.	INV.MIN.: 10, 100 ou 500€ selon la formule - RENDEMENT: Pas de rémunération du capital ou couverture du taux d'inflation selon la formule
Parts de coopérateur Incofin	INCOFIN	Dans des petites entreprises dans les pays en développement et en transition via des institutions de microfinance durables (Amérique latine, Afrique, Asie et Europe de l'Est).	INV.MIN.: 130,20€ - RENDEMENT: Pas de rémunération du capital ou couverture du taux d'inflation selon la formule
Parts de coopérateur Oikocredit-be	OIKOCREDIT-BE	Dans des projets solidaires dans les pays en voie de développement.	INV.MIN.: 250€ - RENDEMENT: 2% max.

INVESTISSEMENT DIRECT: LA TOTALITÉ DU MONTANT QUE VOUS PLACEZ EST DIRECTEMENT INVESTIE DANS L'ORGANISME QUE VOUS AVEZ CHOISI.

Parts de coopérateur Les Tournières	LES TOURNIÈRES	Dans la société coopérative Les Tournières qui réhabilite des bâtiments dans la région de Liège pour en faire des habitations sociales ou les louer à des associations.	INV.MIN.: 250€ - RENDEMENT: Pas de rémunération du capital
Certificats d'action de la banque Triodos	BANQUE TRIODOS	Directement dans le capital de la banque Triodos.	INV.MIN.: Pas de montant minimum RENDEMENT: à titre indicatif, dividende 2008: 1,95€ par certificat (au 23/2/10, valeur intrinsèque par certificat: 71€)
Parts de coopérateur Espace Kegelman	ESPACE KEGELMAN	Dans la société coopérative Espace Kegelman qui s'occupe de l'éco- et la biorénovation d'un bâtiment à Namur destiné à héberger des associations.	INV.MIN.: 50€ - RENDEMENT: 2%
Obligations	OXFAM-SOLIDARITÉ	Directement dans l'asbl Oxfam-Solidarité pour la réduction de sa dette.	INV.MIN.: 500€ - RENDEMENT: 0 ou 3%, selon la formule
Emissions zéro	VENT D'HOUEY	Dans la société coopérative Emissions zéro pour la construction de deux parcs éoliens.	INV.MIN.: 250€ - RENDEMENT: 3% annuel + chèque électricité (bon à valoir auprès de votre fournisseur d'électricité verte)

COMPTE D'ÉPARGNE OU À TERME: UNE PARTIE OU LA TOTALITÉ DE L'ÉPARGNE COLLECTÉE EST INVESTIE PAR LA BANQUE DANS DES ACTIVITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE.

PRODUIT	ORGANISME FINANCIER	A QUOI SERVIRA VOTRE ARGENT?	PARTAGE SOLIDAIRE	RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE
Epargne Cigale	BNP PARIBAS FORTIS	25% de l'épargne collectée sont investis par la banque dans des projets ou organisations non cotés en Bourse qui innovent sur le plan social et/ou qui mènent une politique sociale positive et/ou qui mènent une politique de gestion écologique intégrale et/ou qui présentent une offre de produits qui se distinguent sur le plan social ou écologique. Le reste (75%) est investi dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix, membre du RFA ⁽¹⁾ . Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à cette même association ⁽²⁾ .	INV.MIN.: pas de montant minimum - RENDEMENT: 1% (taux de base) + 0,25% (fidélité) ⁽³⁾
Compte Epargne Triodos (compte épargne, compte épargne Plus, compte épargne Junior, compte à terme)	BANQUE TRIODOS	L'épargne collectée est investie dans la nature et l'environnement (40%), dans l'économie sociale (23%), dans la culture et le non-marchand (35%), et dans d'autres secteurs durables (2%).	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix (et, uniquement pour le compte d'épargne Junior, Triodos cède en plus 10€ à Plan Belgique asbl). En outre, vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association de votre choix.	INV.MIN.: pas de montant minimum (sauf pour le compte Epargne Plus: 3 500€ et pour le compte à terme: 2 500€) RISQUE: 0 RENDEMENT ⁽³⁾ : Compte d'épargne: 1,00% (taux de base) + 0,25% (fidélité) - compte d'épargne Plus: 0,75 à 1,15% (suivant l'encours) + 0,25% (fidélité) - compte d'épargne à terme: 1,00 à 3,05% (suivant la durée) - compte d'épargne Junior: 1,00% (taux de base) + 0,50% (fidélité)

FONDS DE PLACEMENT: L'ÉPARGNE COLLECTÉE EST INVESTIE PAR LA BANQUE DANS DES ENTREPRISES COTÉES EN BOURSE SOCIALEMENT RESPONSABLES. ⁽⁵⁾

AlterVision Balance Europe	BNP PARIBAS FORTIS	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix, membre du RFA.	RISQUE: 3 (50% actions - 50% obligations) - INV.MIN.: +/- 330€
AlterVision Croix-Rouge			La banque cède une partie de ses bénéfices à la Croix-Rouge; Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à la Croix-Rouge.	RISQUE: 2 (75% obligations - 25% actions) - INV.MIN.: +/- 1.430€
Evangelion			La banque cède une partie de ses bénéfices à la Fondation Saint-Paul (formation à l'Évangile et soutien aux médias chrétiens)	RISQUE: 1 (20% actions, 70% obligations, 10% instruments du marché monétaire libellé en €) - INV.MIN.: +/- 275€
Triodos Values Bond Fund	BANQUE TRIODOS	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices à une association de votre choix: associations actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation & la formation, les relations Nord-Sud,...	RISQUE: 1 (100% obligations) INV.MIN.: 250€
Triodos Values Equity Fund		Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.		RISQUE: 3 (100% actions) INV.MIN.: 250€
Triodos Values Pioneer Fund		Dans des petites et moyennes entreprises cotées en Bourse (principalement dans les domaines des technologies environnementales, des énergies durables et des technologies médicales).		RISQUE: 6 INV.MIN.: +/- 250€
L SRI Panda	DELTA LLOYD BANK	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	La banque cède une partie de ses bénéfices au World Wild Fund (WWF).	RISQUE: 5 (100% actions) - INV.MIN.: +/- 120€

PRODUITS D'ASSURANCE: L'ÉPARGNE COLLECTÉE EST INVESTIE PAR LA BANQUE DANS DES ENTREPRISES COTÉES EN BOURSE SOCIALEMENT RESPONSABLES. ⁽⁵⁾

Boost Ethico	ETHIAS ASSURANCES	Dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux.	Vous pouvez (en option) céder une partie de vos bénéfices à une association, membre du Réseau Financement Alternatif ⁽¹⁾ et ⁽²⁾	RISQUE: 4 (actions, obligations) - INV.MIN.: +/- 120€
--------------	-------------------	--	---	---

⁽¹⁾: voir la liste complète des associations membres du RFA sur www.financite.be (rubrique Rechercher / membres RFA).

⁽²⁾: les associations du Réseau Financement Alternatif sont actives dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, la paix et les droits de l'homme, les relations Nord-Sud...

⁽³⁾: taux au 23/02/2010

⁽⁴⁾: il existe d'autres coopératives qui émettent des parts de coopérateurs mais la loi exige qu'elles soient agréées par le Conseil national de la coopération pour qu'un appel public à l'épargne soit autorisé.

⁽⁵⁾: le niveau de risque évoqué peut varier de 0 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé), suivant la méthode prônée par la CBFA, cf. www.cbfa.be/fr/publications/stu/pdf/study21.pdf



Investisseur solidaire? Dites-le à vos amis!

Financité

Financité

Besoin de plus d'infos? Consultez www.financite.be



Banques qui pillent, banques qui pleurent

Ce livre réquisitoire sur les pratiques des banques privatisées, est paru en février 2010 aux éditions Aden. Interview de son auteur, Marco Van Hees, qui est par ailleurs... inspecteur au Service de l'impôt des sociétés.



En bref

- Enquête sur les profits et crises des banques belges
- Plaidoyer pour une banque publique

Propos recueillis par ANTOINETTE BROUYAUX

VIDÉO SUR financite.be

Marco Van Hees

FINANCité : Marco Van Hees, quel est le mobile de ce « livre noir » des pratiques bancaires ?

Je souhaite favoriser une prise de conscience en apportant aux lecteurs une vue globale car beaucoup de gens ont une conscience partielle des enjeux socio-économiques. Dans cette enquête sur les profits et crises des banques belges, je montre les liens entre différents problèmes mis bout à bout en retraçant l'histoire de la privatisation de la CGER jusqu'à la reprise de Fortis par BNP Paribas, en pointant les profits abusifs des banques et en plaidant pour la recréation d'une banque publique.

Aux dépens de qui les profits des banques sont-ils abusifs ?

Les banques s'enrichissent aux dépens de leurs clients, du personnel et de l'État, sans compter les actionnaires comme l'a montré la saga Fortis. Les pratiques commerciales des banques dupent les clients et mettent la pression sur le personnel. Quant aux techniques qui lèsent l'État, je les passe en revue dans l'ouvrage : de la création monétaire à la fraude fiscale, voire sociale. Quelques grandes affaires largement médiatisées en attestent. Ensuite, j'explique comment les banques en profitent à nouveau lorsque l'État les aide...

L'État n'a-t-il pas fixé assez de conditions au sauvetage des banques ?

L'État est venu au secours des banques, en vertu du principe « too big to fail » (trop gros pour sombrer). Mais comme ces aides n'ont été assorties d'aucune condition, comme un enfant capricieux auquel on ne fixe pas de limites, les banques reproduisent les mécanismes qui ont conduit à la crise. On n'est pas à l'abri d'une répétition de ce scénario. C'est pourquoi la deuxième partie de mon livre présente le modèle de la banque publique comme une alternative qui extraierait la banque de la logique du profit.

Quels sont selon vous les avantages des banques publiques ?

L'objectif n'est plus le profit à court terme mais l'intérêt de la population, des entreprises, bref l'intérêt général. Dès lors, une banque publique peut éviter les pratiques commerciales abusives et les investissements risqués. Elle peut accorder des crédits sociaux à ceux qui en ont besoin.

Il s'agit aussi de redéployer un réseau d'agences. Quand je vois aujourd'hui leur dis-

parition progressive... Dans le petit village où j'habite, il reste une agence, elle va être fermée elle aussi. Le même phénomène s'est produit avec les bureaux de poste.

En Nouvelle-Zélande, une banque publique créée en 2002, la Kiwibank, a permis de redéployer tout un réseau bancaire et postal dans les localités délaissées par les banques privées. Les Néo-Zélandais ont connu les privatisations avant nous... Ils en sont déjà revenus !

Le directeur de la Kiwibank se plaît d'ailleurs à expliquer que cette institution n'a pas du tout investi dans les *subprimes* et autres produits financiers toxiques dans lesquels les banques privées se sont engouffrées. Du coup, l'an dernier, la Kiwibank s'en est bien mieux tirée qu'elles.

Qu'entendez-vous par « investissements crapuleux, indigestes et toxiques » ?

Les investissements crapuleux sont ceux qui sont effectués par les banques, pour leur compte propre ou celui de leurs clients, dans des entreprises polluantes ou agissant dans l'illégalité. Citons par exemple le financement des implantations de colonies israéliennes dans les territoires palestiniens.

Les investissements indigestes sont ceux qui mettent une banque en difficulté parce qu'elle a vu trop grand. Ainsi, en rachetant ABN-Amro en 2008, Fortis a joué à la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le boeuf. Il est vrai que cette grenouille n'attaquait pas seule, mais dans le cadre d'un consortium belgo-hispano-écossais. N'empêche, vu le contexte et le prix payé (24 milliards d'euros), il est clair que la grenouille a eu les yeux plus grands que le ventre.

Quant aux investissements toxiques, il s'agit de ces fameux investissements dans des produits financiers complexes et opaques qui ont déclenché la crise financière, avec les conséquences que l'on sait.

Vous citez souvent Didier Reynders...

Selon lui, « l'État n'a pas vocation à gérer une banque ». Ce n'est pas mon avis, c'est pourquoi je reviens dans ce livre sur l'histoire de la CGER, créée en 1865 par Walter Frère-Orban, un ministre des Finances... libéral. Après avoir remboursé en cinq ans la dotation de départ, cette banque a fonctionné pendant 128 ans de manière autonome, sans transfert entre la CGER et l'État. Par contre, 10 ans après sa privatisation totale, la banque, devenue Fortis, a eu besoin de fonds publics.

Comme un enfant capricieux auquel on ne fixe pas de limites, les banques reproduisent les mécanismes qui ont conduit à la crise.

Pourquoi pas une banque coopérative ?

Certaines banques coopératives, dans le passé, on fait faillite car ces banques sont également soumises aux aléas de la concurrence. La couverture du livre n'est pas anodine : le risque est réel pour les petits poissons, d'être mangés par les gros. D'où l'idée d'extraire les services bancaires de ce contexte en créant une banque publique, qu'on pourrait appeler en Belgique la « Fritibanque ».

Croyez-vous que les mentalités soient prêtes pour une « Fritibanque » ?

En tout cas, une grande partie de la population est en faveur d'un tel projet, ce qui n'est pas le cas, il est vrai, des responsables politiques. On entend souvent dire que les services publics coûtent cher, mais les prêts à un taux avantageux offerts auparavant par les offices publics de crédit hypothécaire coûtaient beaucoup moins cher à l'État que les déductions fiscales accordées aux acquéreurs. Le calcul du coût des pensions montre également que la gestion des pensions publiques est nettement moins coûteuse que celle des pensions privatisées. Enfin, on pourrait faire en sorte que la Fritibanque respecte l'emploi et le personnel, soulage les finances publiques par des pratiques prudentes et des prêts avantageux, et que des organes soient mis en place pour contrôler démocratiquement le management. Enfin, la « Fritibanque » serait tenue d'effectuer des placements éthiques.

Quid des « investissements socialement responsables » proposés par les banques privées ?

Je suis assez sceptique, quand on voit ce qu'elles font à leur clientèle, à leur personnel, à l'État... Dès lors que ces institutions sont soumises à des impératifs de profit, leur régulation s'avère difficile. Et l'on voit que les instances de contrôle ne sont pas toujours efficaces.

Et si les « investissements socialement responsables » devenaient une norme légale, permettant par exemple de limiter la déductibilité fiscale liée à l'épargne pension, aux seuls investissements clairement identifiés comme socialement responsables ?

Ce serait toujours ça de pris, évidemment ! Mais ce ne sera pas facile à obtenir, les banques vont tout faire pour empêcher de telles dispositions. Tout compte fait, ne serait-il pas plus facile de créer une banque publique ?

